



# LA FAMILLE GIROUARD

EN

FRANCE

PAR

DÉSIRÉ GIROUARD



BLASON DES GIROUARD AU " GRAND ARMORIAL "  
DE D'HOZIER

LÉVIS

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

—  
1902

## ERRATA

---

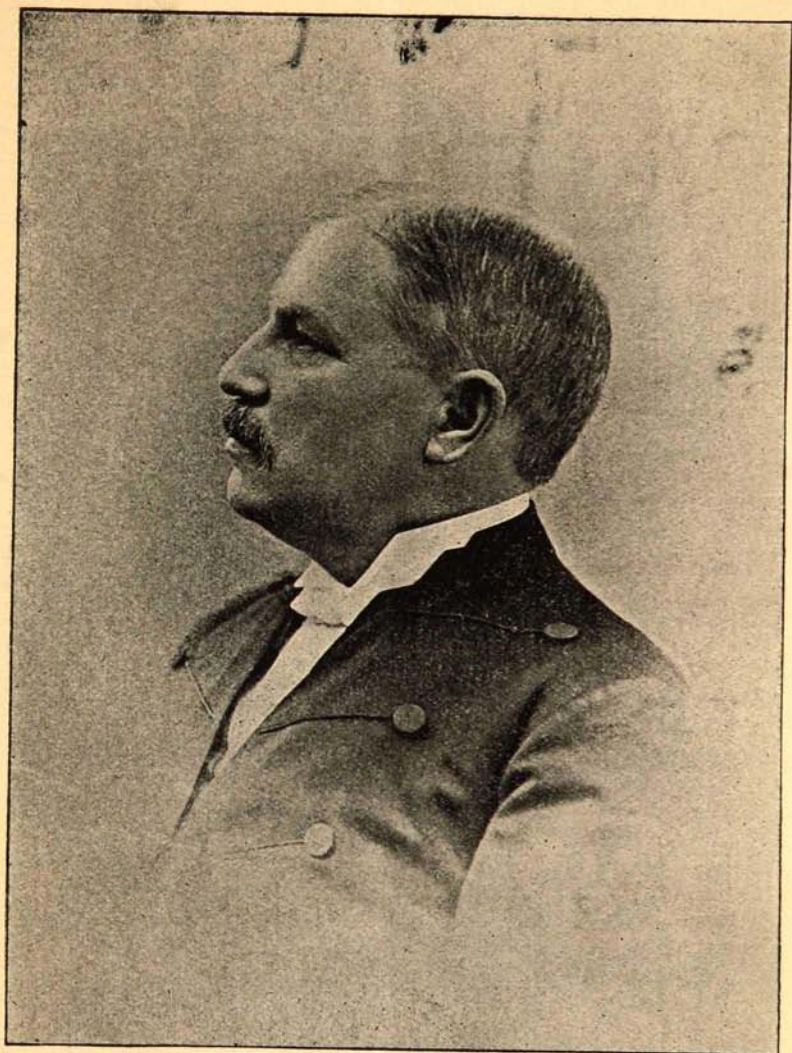
Au lieu de " Geongeau ", page 5, lisez " Georgeau ".

---

Au lieu de " Geongeon ", à plusieurs pages, lisez " Geor-  
geon ".

---

Au lieu de Saint-Martin, page 11, lisez " Sainte-Martine ".



HON. JUGE GIROUARD, DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA  
(Reproduit du *Lake Saint-Louis*)

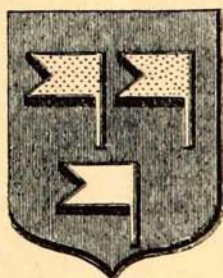
# LA FAMILLE GIROUARD

EN

FRANCE

PAR

DÉSIRÉ GIROUARD



BLASON DES GIROUARD AU " GRAND ARMORIAL "

DE D'HERZEG  
SANT-SUB-PRO

LÉVIS

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

1902

CS  
599  
G4821  
1902  
B

SAINT-PIERRE  
1912-1913

126875

## LA FAMILLE GIROUARD EN FRANCE

---

L'arbre généalogique de la famille Girouard que j'ai publié en 1885, et qui a été noté dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume V, page 205, reproduit l'acte de mariage de mon ancêtre français, Antoine Girouard, qui fut célébré à Montréal le 3 février 1723. On peut y voir sa magnifique signature : " A. Giroüard ". Il déclare qu'il est " âgé de 27 ans, fils de Jean Giroard, conseiller du Roy et contrôleur du dépôt de Riom, en Auvergne, et de dame Pétronille Geongeau, son épouse, de la paroisse de Mont-Luçon, archevêché de Bourges, etc." La veille, 2 février, il signait un contrat de mariage devant Adhémar, notaire, où il ajoutait qu'il était " natif de Montluçon, en Bourbonnais, archevêché de Bourges." Je disais enfin dans le mémoire que " les recherches que l'on est à faire en France sur la famille nous diront bientôt ce qu'elle y est devenue, peut-être ce qu'elle y fut." Cependant, jusqu'à ma récente visite à Montluçon, j'ai reçu peu de renseignements de France, malgré bien des efforts souvent répétés. J'ai été largement récompensé de mon voyage. Non seulement j'ai fait connaissance avec des aimables descendants de mon ancêtre (du côté de sa mère Pétronille Geongeon (1) entr'autres MM. Bayard, ingénieur à Paris, Cornet d'Erماغne, ancien militaire et rentier de Montluçon, madame veuve Péronnin et son fils Henry, de la même ville, qui tous

---

(1) Le curé de Montréal a écrit Geongeau par erreur.

m'ont reçu à bras ouverts comme un des leurs et fêté de toutes les façons, déjeuners, dîners, promenades, etc., mais, en quarante-huit heures j'avais la preuve complète de tout ce que je cherchais depuis près de vingt ans. Il y a encore des Girouard en France, particulièrement à Paris, mais la branche mâle de mon ancêtre Jean, en dehors du Canada, est éteinte et également celle des Geongeon. Le dernier Girouard de Montluçon, François, frère de mon ancêtre Antoine, mourut en 1786 à Paris, d'où son père venait (1) laissant une fille, et le dernier Geongeon (Antoine), membre du conseil de la commune de Montluçon en 1822, n'a pas laissé de fils, seulement des filles qui sont représentées aujourd'hui par des personnes très en vue à Montluçon et ailleurs, d'abord celles dont les noms figurent plus haut et dont j'ai été l'objet de tant d'attentions délicates et ensuite les familles suivantes qui habitent en dehors de Montluçon et dont les noms m'ont été fournis par M. Cornet d'Ermaigne, à savoir : Saquet, le général Berruyer, commandeur de la Légion d'Honneur, Jean Justin, sous-préfet, Breton, Langelier-Bellevue, Bourdier, de Villiers, de Saint-Georges, Fradier, Delome, Dumont, Fabouët, de Boutet et Fayolle.

A tout événement, les documents qui suivent apportent une nouvelle preuve de ce qui a été établi depuis quelques années, surtout depuis la publication du *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay, que nos ancêtres n'étaient pas des aventuriers ou des mendiants, et que bien au contraire plusieurs appartenaient aux premières familles de France. Ce fait important ressortirait encore davantage si nos fils Ca-

---

(1) Ce fait est établi par l'acte du mariage de Jean publié plus loin, puisque son mariage ne fut célébré à Montluçon que sur la production d'une dispense du diocèse de Paris. Le registre ne donne pas les noms de ses parents. Comme je l'ai observé ailleurs les Girouard du Canada, tant Acadiens que Canadiens, ont une origine commune. La ressemblance des deux types est frappante. C'est ce que j'ai pu observer en plusieurs occasions.

nadiens allaient visiter le pays de leurs ancêtres français et en consultaient les archives. Les chercheurs canadiens ne doivent pas s'attendre à trouver dans chaque village, bourg ou ville, l'histoire de leur famille toute écrite d'avance par une plume aussi autorisée que celle de M. Des Gozis qui a publié l'histoire des Montluçonnais de 1490 à 1497 ; mais les connaisseurs m'affirment qu'il existe des généalogistes très renseignés dans chaque département. La difficulté est de les connaître. Ils font leur travail en silence, sans réclame, pour la postérité.

DÉSIRÉ GIROUARD

P. S. A mon retour à Paris, je suis allé examiner les armes de la famille Girouard que j'avais vue une première fois en 1882 à la Bibliothèque Nationale. En ouvrant le *Grand Armorial* de d'Hozier (dessins) tome 39, page 917, j'y trouve les armoiries de Pierre et François Girouard, écuyers, probablement les fils de Jean, de gueules à trois girouettes, dont deux d'or en chef et une d'argent en pointe. A la page 939, on voit que " Girouard de Mayet " (le Mayet est à quelques lieues de Montluçon) a le même blason. On sait qu'à cette époque, on écrivait indifféremment Girouard, avec et sans le tréma sur l'u, et aussi Girouas, Girouar, Girouer, Giroire. L'orthographe véritable, souvent écorchée dans les actes de l'état civil et ailleurs, est " Giroüard ". Antoine Girouard mettait le tréma, et aussi ses enfants ; mais ses petits enfants, entr'autres Antoine Girouard, prêtre, curé et fondateur du collège de Saint-Hyacinthe, et tous ses descendants l'ont omis, comme font d'ailleurs les autres Girouard de France.

D. G.

---

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE  
MONTLUÇON (ALLIER)

---

MARIAGE DE JEAN GIROUARD

Ce jourd'hui 23 novembre, je curé soussigné après la publication des bans, fiançailles et autres cérémonies et du congé du sieur de Cornoaille vicaire de St-Eustache de Paris au bas duquel était la dispense de son diocèse accordée par Mr l'official de Paris le 24 octobre dernier de la présente année 1690, signé de Cornoaille, Chervy et Moussinot, opposition formée par Edme Thibout, de la ville de Moulins contre Jean Edme Girouard, levée par sentence de Mr. l'official de Bourges le 25 octobre dernier signé au bas, ont reçu la bénédiction nuptiale le susdit Jean Edme Girouard, sieur de Boisrolin, et Pétronille Marie Geonjon, ma paroissiale, et en présence des soussignés avec nous et les parties qui ont signé avec nous : signé Girouard, Geonjon, Charton, Demas, Dagouret, Valette, Guérand, Thoret, curé de Notre-Dame, Rousset, Gassot. (A la marge on lit : " Mariage Girouard Jean et Geonjeon, Pétronille-Marie ").

BAPTÊME D'ANTOINE GIROUARD (MON ANCÊTRE)

Le vingt may mil six cent quatre vingt seize a été baptisé par moy soussigné et député de Mr le curé de cette église, et aussi bien que des vicaires, Antoine Giroüard, fils de Jean Giroüard né dans Montluçon (paroisse de Notre-Dame). La mère est Marie Geongeon, femme du dit Gi-

roüard ; le parrain a esté noble Anthoine Charton, seigneur de Beaulieu, eslu en l'élection de Montluçon (1) et a été marraine damoiselle Marie Catherine de La Grange, femme de noble messire Gilbert Berthet, assesseur en l'élection de Montluçon, qui ont ainsy signé R. Charton, M. C. de La Grange et Charlut.

DÉCÈS DE JEAN GIROUARD

Le six may mil sept cent vingt-un, est décédé Jean Giroüerd vivant mary de Pétronille Geonjon, contrôleur au Dépôt de Riom en Auvergne, sa femme, âgé d'environ soixante dix ans et a été inhumé par moy curé soussigné le 7e du dit mois et an dans l'église paroissiale de Notre Dame avec toutes les cérémonies ordinaires, présens les soussignés avec nous (Signé) Girouard, Geongeon, Robert, Bonnaire, Depogniat, curé.

---

---

(1) Ce qui signifie nommé par le Roi au tribunal ou bureau créé pour l'établissement de la perception des impôts—D. S.

## NOTES DE M. DES GOZIS (1)

GIROUARD

Seigneurs de Boisrolin, le Bouchet, (2) le Terray (paroisse de Terjat), Montrognon (paroisse d'Echassière), Arginy (paroisse de Bizeneuille), Chez-Dandean (paroisse de Montaigne-le-Combraille).

Sources : Archives de l'Allier. Registres paroissiaux de Montluçon, de Montmaraud, etc. Titres de mon cabinet.

### I

Jean Girouard, seigneur de Boisrolin, conseiller du Roi, contrôleur au dépôt des sels de Riom, vivant 1690, 1700, mourut en 1721. Il avait épousé vers 1690 Pétronille Geongeon. Il en eut au moins quatre enfants :

1. Pierre, qui suit (II).

2. Marie-Madeleine Girouard de Boisrolin, qui passa transaction avec son frère François le 26 juillet 1726. Elle épousa fort peu après Pierre de Saint-Martin, seigneur de la Trimouille, contrôleur des droits du Roi. Elle mourut le laissant veuf avec deux enfants dès avant 1747. (3)

(1) Gracieusement offertes et copiées par l'auteur de ses cahiers. Elles me furent communiquées après le relevé des actes de l'état civil qui précèdent. M. des Gozis est avocat, rentier, et surtout ardent généalogiste. D. G.

(2) Il m'a été impossible de déterminer l'emplacement exact des terres de Boisrolin et du Bouchet. Ce dernier nom notamment est des plus répandus dans le pays. Je connais pas moins de vingt terres de ce nom au Bourbonnais, aujourd'hui Allier, et je ne sais pas duquel il est ici question.

(3) Le registre de Notre-Dame de Montluçon que j'ai lu constate que Marie Madeleine décéda le 12 septembre 1736 et que son mari était commis aux Aydes. D. G.

3. Antoine Girouard, qui s'expatria et alla se fixer au Canada, où il a laissé une nombreuse postérité.

4. François Girouard du Buchet, dont je parlerai plus loin, après la postérité de son frère Pierre (II bis).

## II

Pierre Girouard, seigneur de Boisrolin et du Terray, greffier de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon (1726), puis greffier de la Chambre des Domaines du Bourbonnais à Moulins, né vers 1693, mourut âgé de 45 ans, le 6 avril 1738 à Montmaraud.

Il avait acheté le domaine de Terray et du Turret, en la paroisse de Terjat, par actes successifs des 16 juin 1726, 17 janvier 1733, etc.

Marié deux fois, il épousa en premières noces Marie Burel, vers 1720 environ ; puis en secondes noces, par contrat du 13 juin 1735, Françoise Périer, fille de Jacques, bourgeois de Montmaraud (Archives de l'Allier B. 770.) Elle lui survécut et se remaria à Claude-Gilbert Massonnet. D'accord avec les enfants du premier lit de son mari, elle transigea avec son beau-frère, François Girouard de Bouchet, le 13 octobre 1744, et reconnut lui devoir 880 livres, pour prêt de pareille somme fait au défunt.

Il naquit du premier lit :

1. François, qui suit (III).

2. Catherine-Marguerite Girouard mariée, le 20 juin 1741, à Paul Gilbert Alamargot, greffier en chef de l'élection de Montluçon, fils de Paul Alamargot, sieur de la Grange-Garreau, aussi greffier, et de Marie-Jeanne Le Mercier. Elle devint veuve en 1747 ou 1748, et vivait encore le 6 octobre 1768.

Du second lit :

3. Marie-Pétronille Girouard de Boisrolin, née le 28 mai 1737, mariée le 10 février 1755 à François Pailheret, notaire royal à la Pérouze, fils de François, aussi notaire royal, et de Marguerite Nivelon.

4. Autre François Girouard de Boisrolin, mort dès avant le 13 octobre 1747, laissant pour seule héritière sa sœur Marie-Pétronille.

### III

François Girouard de Boisrolin, sieur de Boisrolin (parfois prénommé François-Alexandre) juge châtelain et gruyer du marquisat de Bellevue, fut nommé à cette charge le 1er octobre 1750 en place de Simon Adecord (Archives de l'Allier, B. 852). Il habitait à Montmaraud.

Le 25 octobre 1778, il transigea avec son oncle, François Girouard du Bouchet, à Paris. Par cet acte, il se reconnut débiteur vis-à-vis de son oncle de 1388 livres, 15 sols et 4 deniers. Plus tard, il obtint des lettres de rescision contre cette reconnaissance, puis il renonça au bénéfice des lettres de rescision par déclaration sous signature privée le 2 mars 1784.

En 1755, il était fermier de la terre de Chatel-Mortagne, à M. d'Evry, avec son oncle François Girouard du Bouchet et avec son beau-frère, Claude-Gilbert Massonnet.

Il épousa, par contrat du 27 août 1747, Antoinette-Barbe Bertin, fille de feu Jacques, bourgeois de Paris, et de Marie Hychet (Archives de l'Allier, B. 767).

Dont naquirent au moins :

1. Angélique-Françoise Girouard de Boisrolin, née le 30 juin 1749.

2. Gilbert Girouard de Boisrolin, né le 31 mars 1751.

J'ignore le sort de ces deux enfants qui semblent n'avoir pas de postérité.

II (bis)

François Girouard du Bouchet, sieur du Bouchet, d'Arginy, de Montrognon, de Chez-Dandeaup, etc., fils puisné de Jean et de Pétronille Geongeon, naquit vers 1705.

D'abord commis aux affaires du Roi (1726), puis fermier de la terre de Bellenave et régisseur du marquisat (1735), il fut dès 1741 receveur de la Châtellenie de Murat, puis dès 1744 procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Montmaraud.

Le 10 juin 1741, il fit donation d'une maison et de ses dépendances, sises à Montmaraud, pour le logement des pauvres malades, mais à la condition que la communauté des habitants ne pourrait jamais se l'approprier. (Archives de l'Allier, B. 757.)

Le 18 juillet 1754, il reçut conjointement avec sa femme, sa fille et son gendre, donation entre-vifs de la terre d'Arginy, consentie devant Hennequin, notaire à Montmaraud, par Charles Lancel, bourgeois de Paris, et Marie-Marguerite-Judith Tirot *al.* Theraud, sa femme. Cette donation fut contestée plus tard et ne produisit que des effets partiels (Archives de l'Allier, B. 843.)

Le 14 novembre 1749, il acheta le domaine de Chez-Dandeaup, paroisse de Montaigne, à André Boirat, sieur de Pradelle, bourgeois d'Excurole, moyennant 3000 livres.

Le 5 août 1755, il acheta de Gilbert Mallet de Vandègre et de Gilbert de Salvart-Montrognon, sa femme, les trois quarts du domaine de Montrognon, en la paroisse d'Echasière.

Sur la fin de sa vie, il vendit ses biens en viager à Jean-Baptiste de Montroquier, marquis de Parazol, conseiller au parlement de Toulouse, moyennant une rente de 2,500 livres reportables après lui sur telle personne âgée de 30 ans qu'il désignerait.

Il alla par la suite habiter Paris. C'est là qu'il mourut le 12 mars 1786, logeant pour lors en garni chez le sieur Dubois, perruquier, rue du Montoir, paroisse de Saint-Jean-en grève. Inventaire fut fait après son décès, par ses petits enfants le 2 juin 1786 et jours suivants. (1)

Il avait épousé, vers 1725-1728, Catherine-Marie-Lucile de Chambaud, fille de François de Chambaud, écuyer, seigneur de Tondièrre et de Gabrielle de Saint-Martin. Elle vivait encore en juillet 1754, lui ayant donné seulement une fille.

I. Marie-Elizabeth Girouard du Bouchet, mariée le 6 février 1747, à Montmaraud, avec Gilbert Cousin de Jeux, sieur de Jeux et de la Barre, conseiller du Roi, élu en l'élection de Gannot, fils de feu Mathieu Cousin, sieur de Jeux et de Françoise Coindron.

Fait et dressé à Montluçon, sur pièces originales et titres de mon cabinet, le 22 juillet 1902.

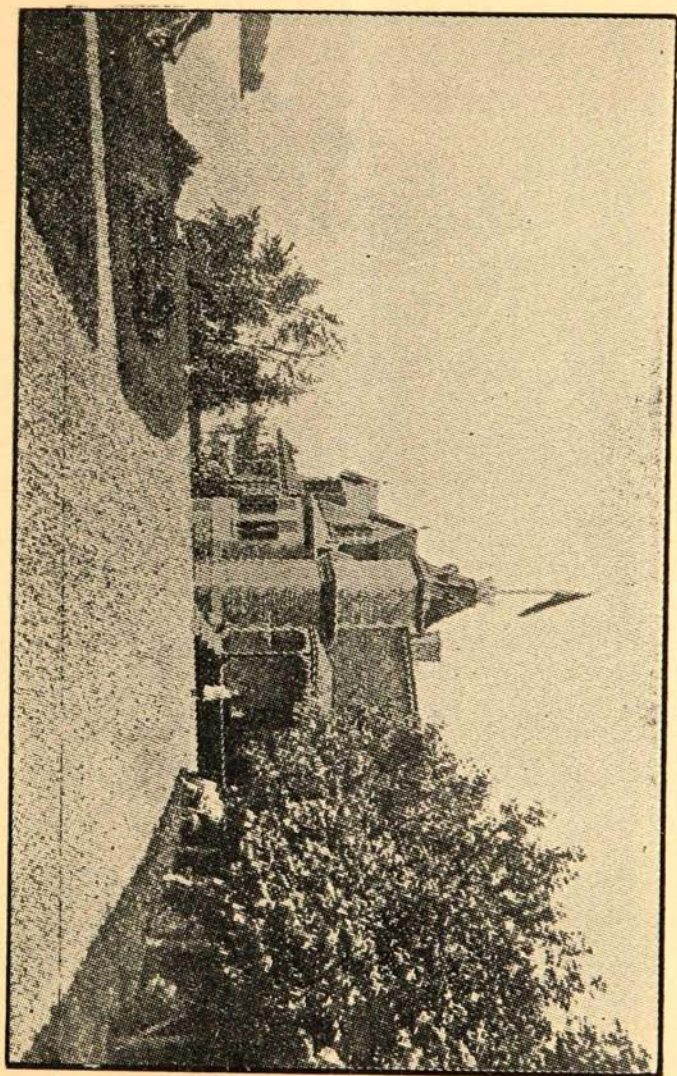
DES GOZIS (2)

## BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

---

(1) Il forme un gros in-folio. Il est en la possession de M. des Gozis. D. G.

(2) Puis suit une annexe où M. des Gozis donne les noms des dix enfants de Gilbert Cousin avec Marie-Elizabeth Girouard.



"QUATRE VENTS", DORVAL  
RÉSIDENCE DE CAMPAGNE DE L'HON. JUGE GIROUARD  
(D'après une gravure du *Lake Saint-Louis*)